RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Conservatoire du littoral



Sites du Mas de la Cure, du Mas de Taxil et du Domaine des Grandes Cabanes Sud

LE PROJET POUR LE SITE

Le Conservatoire du littoral acquiert et aménage des espaces naturels du littoral et des rivages lacustres en vue de mettre en valeur les paysages qu'ils constituent et protéger leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public. Les terrains du Conservatoire sont ensuite confiés en gestion aux collectivités territoriales, établissements publics ou à des associations.

Le plan de gestion définit le projet pour un ou plusieurs sites à travers des orientations de gestion partagées entre l'ensemble des acteurs du territoire. C'est un outil de pilotage qui précise les objectifs selon lesquels un espace doit être restauré, aménagé et géré.

Élaboré à partir du plan de gestion multi-sites de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, ce document propose une synthèse des objectifs à atteindre et présente le projet pour les sites du Mas de la Cure, du Mas de Taxil et du Domaine des Grandes Cabanes Sud.

COMMUNE DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

Gérés par

Ville Saintes Maries de la Mer

Mas de la Cure
Maison du cheval Camargue

OFB
Office français de la biodiversité

Parc naturel régional de Camargue

Richesses de la Camargue fluvio-lacustre, entre prés bocagers et Vaccarès

Le Mas de la Cure, le Mas de Taxil et le Domaine des Grandes Cabanes Sud sont situés au cœur du delta du Rhône, en Camargue fluvio-lacustre.
Née des alluvions du Rhône, la Camargue fluvio-lacustre révèle des espaces façonnés par l'Homme où s'expriment des traditions fortes, indissociables des paysages : un territoire entre Petit Rhône et Étang du Vaccarès où s'entremêlent des étendues planes de prés et de sansouïres, quelques écosystèmes bocagers et des marais à roselières... C'est cette identité camarguaise que recherchent les visiteurs et que souhaitent préserver les acteurs du territoire.
Ces sites sont ainsi partie intégrante de l'espace préservé du Parc naturel régional de Camargue.

DES SITES AMÉNAGÉS DE LONGUE DATE

L'utilisation de ces terres pour l'agriculture remonte à l'Antiquité, mais c'est l'endiguement progressif du Rhône - du XII[e] au XIX[e] siècle - qui a profondément modifié les paysages en limitant les remontées salines. Avec la maîtrise des flux d'eau pour l'irrigation et le drainage, l'exploitation des ressources agricoles et piscicoles a connu un véritable essor au XX[e] siècle, avant de décliner. Ces sites témoignent de cette évolution : pâturage extensif de moutons et de chevaux de race Camargue, anciennes vignes et cultures converties en prairies à fourrages, pêche dans l'étang du Vaccarès...

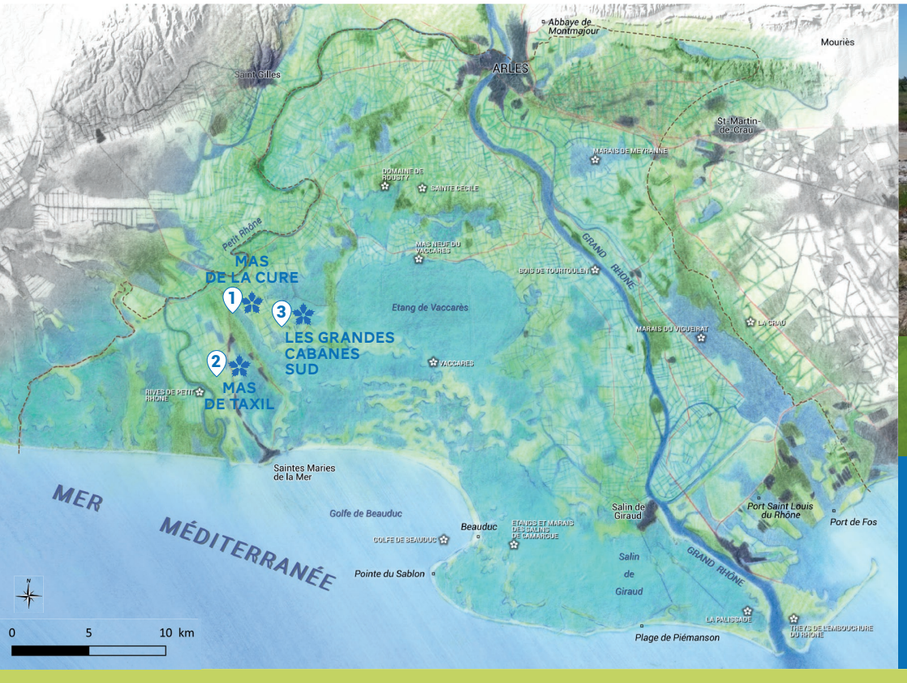
LE PROJET DES SITES

Le plan de gestion propose une vision à long terme pour les sites du Conservatoire du littoral, partagée avec les gestionnaires et les partenaires locaux.

En évolution permanente, tant sur le plan socio-économique et culturel que sur le plan environnemental, les sites de la Camargue fluvio-lacustre révèlent des interactions complexes. L'équilibre de ces terres de traditions dépend à la fois de la conservation des milieux naturels, de la qualité de l'eau, de l'attrait des paysages et des activités humaines.

Aussi, l'ambition est de mettre en œuvre un projet concerté de développement durable, en cohérence avec les valeurs du Parc naturel régional de Camargue. Les orientations définies par le plan de gestion sur les propriétés du Conservatoire du littoral entendent réconcilier le maintien des usages avec la préservation des milieux naturels.

CARTE DU DELTA DE CAMARGUE





SALICORNIAIES DES PRÉS SALÉS

Les 3 sites concernés par le plan de gestion

1. Mas de la Cure
2. Mas de Taxil
3. Domaine des Grandes Cabanes Sud



INAUGURATION DE TRAVAUX AVEC NOS PARTENAIRES

PLUS DE **920 ha** PROPRIÉTÉ DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

76 ESPÈCES PATRIMONIALES D'OISEAUX RECENSÉES

9 ESPÈCES DE CHAUVES-SOURIS

5 800 m² DE PATRIMOINE BÂTI EXCEPTIONNEL DONT PLUS DE 5 000 M² AU MAS DE LA CURE

10 CONVENTIONS AGRICOLES ET CYNÉGÉTIQUES

LES ORIENTATIONS DU PLAN DE GESTION

Le plan de gestion identifie les orientations stratégiques définissant la vocation des sites et les intentions de gestion. Ces orientations donnent le cap que les acteurs du territoire s'accordent à suivre, notamment :

- la préservation du patrimoine naturel
- la pérennisation des activités humaines : agriculture, pêche, tourisme...
- la valorisation de l'identité camarguaise

Ces orientations stratégiques sont traduites en objectifs opérationnels décrivant les actions à mettre en œuvre et qui seront amenés à être reconduits, amendés ou modifiés en fonction des nouvelles connaissances et des évolutions constatées.

LE DISPOSITIF DE GESTION

UNE VISION PARTAGÉE, DES OBJECTIFS COMMUNS

Le plan de gestion multi-sites de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer concerne 3 sites différents et de nombreux co-gestionnaires. Il instaure une cohérence territoriale et va permettre :

- la création d'un comité de gestion commun aux divers sites pour favoriser la mutualisation des moyens et des actions entre les co-gestionnaires,
- la mise en place d'un comité de pilotage pour chacun des sites, afin d'établir un suivi des objectifs opérationnels entre le propriétaire, les co-gestionnaires et les usagers.

Présentation des trois sites concernés par le plan de gestion

Le Mas de la Cure

SURFACE PROTÉGÉE	DATE D'ACQUISITION PAR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL
288 HA	**1985**

Le Mas de la Cure est constitué d'imposants corps de bâtiments de 5000 m², témoins du riche passé agricole et viticole. Historiquement, il était en effet lié au domaine agricole du Château d'Avignon situé de l'autre côté de la route (D570). Après 1872, en réponse à l'épidémie de phylloxéra décimant le vignoble français, le site est converti à la viticulture irriguée et un réseau hydraulique est mis en place. Le Mas est aujourd'hui le siège de l'association Maison du Cheval Camargue, association visant à promouvoir le cheval Camargue, qui assure la gestion du site.

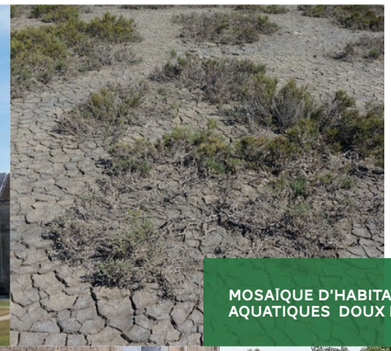
Proche du Petit Rhône, ce domaine illustre les potentialités naturelles des hautes terres, comptant parmi les plus importants boisements alluviaux de Camargue, de nombreuses prairies bocagères et une mosaïque de sansouïres et de roselières. Le site est connu pour l'hivernage d'aigles et pour son ancienne colonie de hérons arboricoles, parmi les plus importantes de Camargue.

POINT GESTION

La gestion est assurée conjointement par la mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer et l'association Maison du Cheval Camargue. L'ouverture au public est limitée à la partie nord du domaine, autour du patrimoine bâti, uniquement en visites guidées. Le sud du site est consacré aux activités agricoles (foin bio et élevage ovin). Trois conventions agricoles sont signées, une convention apicole et une convention de chasse. En plus de l'accueil du public, des manifestations équines camarguaises de renom sont organisées sur le site, telles que Camagri, le salon du cheval Camargue.



UN DOMAINE QUI FUT LE CENTRE D'UNE INTENSE ACTIVITÉ AGRICOLE SALARIÉE AU XIX^{E} ET XX^{E} SIÈCLES



MOSAÏQUE D'HABITATS AQUATIQUES DOUX ET SALÉS







ÉTENDUES DE SANSOUÏRES



Le Mas de Taxil

SURFACE PROTÉGÉE	DATE D'ACQUISITION PAR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL
160 HA	**2005**

Il y a un siècle, le Mas de Taxil était un grand marais encore sauvage non cloisonné, réservé à la chasse privée. Dès 1930, de la vigne est plantée sur environ 20 ha, puis 45 ha de terres cultivables, des canaux hydrauliques, des digues et un chemin ceinturant la propriété sont aménagés dans les années 1970.

Les baisses en eau et les phragmitaies occupent encore aujourd'hui la majorité de l'espace. Ils présentent une grande richesse faunistique, comprenant notamment de rares hérons paludicoles (butor, blongios, héron pourpré), des tortues d'eau douce (cistude) ou une diversité de canards nicheurs et hivernants.

POINT GESTION

Depuis 2019, la gestion est assurée conjointement par la mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer et le Parc naturel régional de Camargue. Une convention de chasse est signée et des réflexions sont en cours pour y développer un pâturage durable. Ce site agricole n'est actuellement pas ouvert au public.





Le Domaine des Grandes Cabanes Sud

SURFACE PROTÉGÉE	DATE D'ACQUISITION PAR LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL
473 HA	**2012**

Le site était historiquement le domaine de chasse de la vaste propriété des Grandes Cabanes Sud allant du Petit Rhône à l'Étang du Vaccarès. L'Office Français de la Biodiversité (OFB) met aujourd'hui en œuvre sur ce territoire un modèle de gestion de l'avifaune migratrice conciliant préservation de zones humides et gestion cynégétique durable.

Entouré de nombreux marais, le site offre une remarquable mosaïque de milieux doux et saumâtres. La richesse naturelle du site réside notamment dans les grandes étendues aquatiques (canards hivernants, anguilles, larolimicoles, roselières et avifaune paludicole) mais aussi dans des zones humides plus temporaires (herbiers aquatiques pionniers, plantes rares et protégées, lestes à grands stigmas - libellules).

POINT GESTION

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) est gestionnaire du site du Domaine des Grandes Cabanes Sud. Le site fait l'objet de deux conventions de pâturage ovin sur un total d'environ 110 ha.

VACCARÈS-GRANDES CABANES

Historiquement attachée au site ci-dessus, une propriété terrestre de 60 ha jouxtant l'étang du Vaccarès est depuis son acquisition par le Conservatoire du littoral intégrée à la gestion de la Réserve Nationale de Camargue contiguë, gérée par la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN).

L'étang constitue une lagune méditerranéenne riche et complexe, hébergeant notamment d'exceptionnels herbiers de zostère, aujourd'hui en déclin. La partie terrestre du site constitue un condensé de la mosaïque des habitats rencontrés sur les autres sites.

Biodiversité et milieux

MAINTENIR ET RESTAURER UNE DIVERSITÉ D'HABITATS

Nombre des habitats présents sont d'intérêt communautaire : sansouïres, gazons halophiles, prés salés, prairies humides, prairies naturelles de fauche, boisements alluviaux, herbiers aquatiques. Certains présentent un enjeu de conservation prioritaire : lagunes, mares temporaires et pelouses sèches. La plupart de ces habitats accueillent des espèces de flore protégées, parfois très rares.

Adaptés à des conditions changeantes, ils ont aussi évolué en lien avec les activités humaines présentes. Par exemple, dans les espaces pâturés ou fauchés, la moindre variation topographique (déterminant la durée d'inondation et la salinité du sol) engendre une modification dans le cortège floristique et le fonctionnement écologique. Les périodes d'irrigation, le type de troupeau ainsi que la fréquence et la pression de pâturage ont également une grande influence sur les habitats et leur état de conservation.

La richesse de la faune est fortement liée à la mosaïque de milieux naturels et agricoles diversifiés.

Mais attention aux équilibres ! Si le jonc aigu et le jonc maritime symbolisent le domaine des prés salés, habitat d'intérêt communautaire, leur abondance n'est souhaitable ni pour les troupeaux ni pour la biodiversité. Lorsque les parcelles sont envahies, il est très difficile de s'en débarrasser (plus d'informations en dernière de couverture).

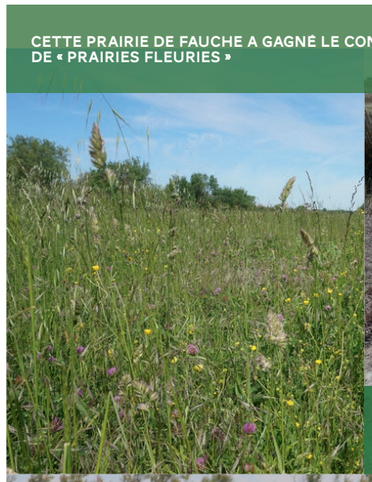
Le plan de gestion vise donc à améliorer les suivis des habitats et espèces patrimoniaux et à compléter les inventaires.

Il conviendra de limiter la prolifération des espèces exotiques envahissantes à travers une veille active, des campagnes de destruction et l'expérimentation de nouvelles techniques de lutte.

Le réseau hydraulique devra être amélioré pour permettre l'apport maîtrisé d'eau douce, ces derniers étant à adapter aux objectifs de conservation des habitats, en privilégiant un fonctionnement au plus proche des cycles naturels camarguais.

La gestion hydraulique sera favorable aux vastes phragmitaies (dont la gestion sera différenciée en fonction de leur potentiel de valorisation), à la reproduction des limicoles et à l'hivernage et à l'alimentation des canards. La continuité piscicole vers l'étang du Vaccarès sera rétablie pour rétablir les populations d'anguille.

CETTE PRAIRIE DE FAUCHE A GAGNÉ LE CONCOURS DE « PRAIRIES FLEURIES »





GAZONS HALOPHILES, PRÉS SALÉS, PRÉS HUMIDES ET BOISEMENT ALLUVIAL

FAVORISER UNE FAUNE RICHE ET DIVERSIFIÉE

La Camargue est connue pour sa très grande richesse avifaunistique. La gestion des niveaux d'eau est un levier fondamental pour le maintien de nombreuses espèces. L'état des roselières joue également un rôle essentiel sur la reproduction, l'alimentation ou l'hivernage de certaines espèces (blongios nain, butor étoilé, héron pourpré, rousserolle turdoïde, bruant des roseaux, lusciniole à moustaches...).

Les milieux humides temporaires (baisses) ou marginaux (canaux) représentent également l'habitat d'espèces menacées, tels que le leste à grands stigmas (libellule) ou la cistude d'Europe (tortue).

Une station de recherche appliquée

Le site des Grandes Cabanes Sud a un rôle important dans la production de connaissances sur la gestion des espaces naturels à l'échelle locale mais aussi nationale : l'OFB y mène des programmes de capture et de marquage d'espèces de gibiers en déclin, de manière à mieux comprendre le fonctionnement de leurs populations.



CHEVAUX DU MAS DE LA CURE

Usages et accueil

PROMOUVOIR ET ADAPTER LES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES

Les activités agricoles et cynégétiques traditionnelles ont fortement contribué à l'aménagement de la Camargue telle qu'on la connaît aujourd'hui, y compris dans ses composantes naturelles. Conservation de la nature et activités humaines sont liées, comme le reprécise la Charte du Parc.

Le plan de gestion vise donc à conforter les activités agro-pastorales traditionnelles, dans un objectif d'optimisation des pratiques agro-pastorales pour maintenir ou améliorer la qualité des habitats.

Il soutiendra les métiers traditionnels de valorisation des ressources naturelles (récolte de la sagne, pêche ou apiculture) et visera à adapter les modalités de chasse aux enjeux de chaque site grâce à divers outils (plan de chasse notamment) ; les actions de régulation du sanglier seront renforcées.

Promouvoir une chasse durable

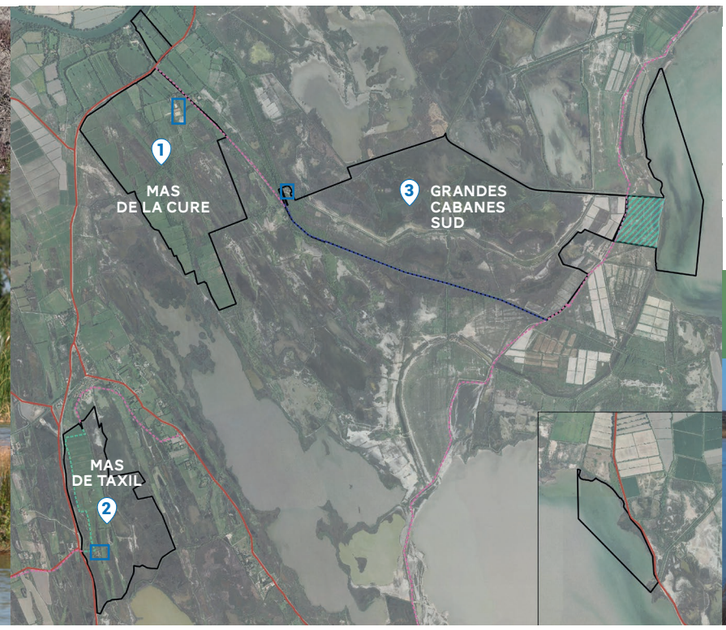
Le site des Grandes Cabanes Sud est un ancien domaine de chasse réputé. Il a aujourd'hui pour rôle de montrer qu'il est possible de maintenir la qualité cynégétique d'un marais de chasse tout en favorisant la biodiversité (prélèvements raisonnés, maintien des milieux rares et fragiles à travers une gestion hydraulique adaptée...). La promotion des bonnes pratiques passe par l'organisation de chasses avec les acteurs et décideurs cynégétiques locaux et l'organisation de formations.

Préserver et valoriser le patrimoine paysager, culturel et architectural

Aux richesses naturelles et paysagères des sites s'ajoute un riche patrimoine culturel. La mise en valeur du Mas de la Cure offrant le plus grand potentiel a déjà débuté sous l'impulsion de l'association Maison du Cheval Camargue. L'ouverture au public reste cependant un objectif partagé entre tous les sites, à adapter notamment en fonction de la sensibilité de la faune au dérangement.

Le plan de gestion vise donc à restaurer les bâtiments patrimoniaux, en portant une attention aux espèces liées (chauve-souris et chouette effraie), à développer les expériences de découverte des sites par des aménagements et des modalités adaptés.

La dynamique autour du cheval Camargue sera renforcée, notamment les manifestations, les visites accompagnées et les projets d'équithérapie.



Légende

Accès aux espaces naturels

Nouveaux cheminements
- Accès à restaurer
- Non autorisé

Accessibilité aux sites naturels
- Accès libre à autoriser
- Chemins libres à la circulation
- Routes principales
- Périmètre des 3 sites d'étude
- Patrimoine bâti

ÉTANGS DES GRANDES CABANES SUD





UNE JONCHERAIE, HABITAT MÉDITERRANÉEN TYPIQUE, AU MAS DE LA CURE

L'invasion des sites par le jonc

Les prés subhalophiles sont des prairies typiquement estuariennes présentant une situation hydraulique mixte. En effet, leur gradient de salinité est directement lié aux saisons : l'hiver, plus humide, permet une alimentation plus forte en eau douce, tandis que l'été, la mer apporte une alimentation en eau salée. Sur les sites des Saintes-Maries-de-la-Mer, certains de ces prés pâturés de forte valeur patrimoniale sont menacés par le développement du jonc piquant (jonc aigu et jonc maritime).

Dans certains cas extrêmes, la parcelle est recouverte par le jonc aux trois quarts. Leur abondance n'est souhaitable ni pour les troupeaux, ni pour la biodiversité. Ces développements perturbent l'équilibre des milieux et sont malheureusement favorisés par les conditions camarguaises : sols frais à inondés par de l'eau douce en fin de printemps, mise à nu et piétinement des sols. Lorsque les parcelles sont envahies, il est très difficile de s'en débarrasser. Des expérimentations sont envisagées pour apporter des solutions, comme par exemple :

- Une gestion hydraulique adaptée pour maintenir des conditions estivales sèches sur certains compartiments,
- Un pâturage maîtrisé pour améliorer l'état de conservation des prés pâturés subhalophiles,
- Une limitation mécanique précoce pour anticiper le fait que la parcelle soit fortement colonisée,
- Une forte charge pastorale (équins ou bovins) en début de printemps, après coupe automnale ou hivernale, de manière à fatiguer les joncs, dont les repousses tendres nourrissent les troupeaux,
- Une éradication des jeunes plants par arrachage en début d'été.

Les actions pour lutter contre l'invasion des milieux naturels par le jonc sont mises en place par les cogestionnaires des sites sur toute la durée du plan de gestion.

Conception graphique et rédaction : otempora.com - Crédits photo : Nicolas Marceau - Claire Terrel - Georges Vlassis - Conservatoire du littoral - 2022

RETROUVEZ LES BROCHURES DE LA COLLECTION SUR LE SITE INTERNET

www.conservatoire-du-littoral.fr

ACCÉDEZ À LA BASE DE DONNÉES DES PLANS DE GESTION :

CONTACT

Conservatoire du littoral
Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
3, rue Marcel Arnaud
31000 AIX-EN-PROVENCE
Tel : 04 42 91 64 10
paca@conservatoire-du-littoral.fr

En partenariat avec